



SuisseEnergie  
pour les communes

Région-  
Énergie

# Echange d'expériences Région-Energie

Lausanne, le 12 mai 2022

# Programme de la journée

10h30-11h15: **Nouvelles au sujet du programme Région-Energie** *Ricardo Bandli & Céline Zurbriggen*

11h15-11h30 : **Financements des Régions** *Céline Zurbriggen*

11h30-12h00 : **RégioSuisse – Possibilités de soutien pour les régions** *Pascal Blanc*

Pause repas

13h15-13h45 : **Bilan énergie-climat et calculateur** *Damien Chiffelle et Jérôme Attinger*

13h45 : **Bonnes pratiques des Régions**

- **MYénergie- retours sur les réalisations, tour d’horizon des nouveaux projets et défis** *Martine Plomb*
- **Bellinzone: Outils et méthodes pour aménager l’emploi d’énergie sur le territoire** *Stefano Mazzaccaro*
- **AggloD: retour d’expériences dans le domaine de la mobilité et organisation de la gouvernance** *Robin Joliat*

15h30: Apéro!

# Objectifs de la journée



- Echanger sur les expériences des Régions- Energie existantes
- Aborder les bons exemples pour les Régions qui souhaitent rejoindre le programme
- Les Régions existantes et les potentielles futures Régions:
  - reçoivent les informations les plus récentes sur le programme Région-Energie
  - connaissent les différentes possibilités de financement et de soutien
  - s'inspirent mutuellement et apprennent les unes des autres

# Informations sur le programme Région-Energie



- En guise d'**orientation**
- **Rétrospective** depuis 2020
- En 2021, **nouvelle organisation** du programme de soutien de SuisseEnergie pour les communes
- **Phase de projet en cours** RE (mise en œuvre 2022/2023)
- **Programme de soutien futur de SuisseEnergie pour les communes 2023** (mise en œuvre 2024/25)
- **Questions**

Patrizia Imhof / direction de projet

Ricardo Bandli / responsable du programme OFEN

# En guise d'orientation

## Stratégie énergétique 2050



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Niveau volontaire

Programme SuisseEnergie



### SuisseEnergie pour les communes

Niveau souverain

Loi sur l'énergie LEne2018



SuisseEnergie pour les communes  
**Société à 2000 watts**



SuisseEnergie pour les communes  
**Smart City**



SuisseEnergie pour les communes  
**Mobilité**



SuisseEnergie pour les communes  
**Région-Énergie**



SuisseEnergie pour les communes  
**Programme de soutien**

SuisseEnergie pour les communes soutient et encourage les villes, les communes et les régions dans leurs efforts en vue de contribuer de manière significative à atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et de l'Accord de Paris sur le climat.



**NOUS INVITONS  
TOUTES LES VILLES,  
COMMUNES ET  
RÉGIONS À PRENDRE  
PART AU PROGRAMME  
DE SOUTIEN. NOUS  
NOUS RÉJOUISSONS  
DE VOTRE INTÉRÊT!**

## Prestations du programme de soutien Région-Energie

- **Soutien spécialisé** dans le domaine des Régions-Energie
  - Conseil par le Service Région-Energie (mise en place de Régions-Energie, transfert de connaissances)
  - Aides et outils (p. ex. Guide « Collaboration intercommunale »)
- **Réseau** de spécialistes
- **Partage d'expériences** entre les Régions-Energie
- > *ces prestations sont disponibles pour toutes les régions*
- **Soutien financier**
  - Durée de 2 ans (soumission en 2021, mise en œuvre en 2022-2023)
  - Nouveau: soutiens pour 1-3 projets à hauteur de min. **CHF 15'000.-** à max. **CHF 30'000.-** par année
  - Tout au plus 40% des coûts totaux du projet (y c. propres prestations)
- **Entretien annuel** avec votre conseiller/conseillère Région-Energie accrédité/e
- > *ces deux prestations d'encouragement nécessitent la réussite de la soumission de projet*

# Rétrospective depuis 2020

- Conclusion du programme de soutien 20 et 21
- Nouvelle direction de projet Région-Energie depuis 2021



- 2021: entrée en vigueur de la nouvelle « Stratégie du programme SuisseEnergie »
- Nouvelle conception du programme de soutien de SuisseEnergie pour les communes



# 2021 Nouvelle organisation du programme de soutien de SuisseEnergie pour les communes

Cité de l'énergie catégorie 1 - En  
mars

???

**Promotion des communes  
innovantes - ?**

???

Cité de l'énergie  
catégorie 2 - En mars

???

**Unterstützungsprogramm Energie-Region –  
Im Mai**

La solidarisation des différents programmes de soutien de SuisseEnergie pour les communes visait:

- Un meilleur aperçu pour les utilisateurs
- Une augmentation de l'offre de la part de l'OFEN/SuisseEnergie pour les communes
- Une harmonisation des conditions, des délais, des procédures et des outils

# 2021 Nouvelle organisation du programme de soutien de SuisseEnergie pour les communes



SuisseEnergie  
pour les communes

## Programme de soutien

### Smart City Innovation Projects SCIP

pour les communes et  
régions innovantes  
Projets gagnants : jusqu'à CHF  
60'000  
Idées récompensées : CHF 5'000

### Projets temporaires

pour les communes spontanées  
Communes : jusqu'à CHF 12'000  
Régions : jusqu'à CHF 36'000



### Communes pionnières

pour les communes ambitieuses  
CHF 80'000 – CHF 100'000  
par année

### Villes et communes innovantes

pour les communes engagées  
CHF 15'000 – CHF 30'000  
par année

### Région-Energie

pour les activités intercommunales  
CHF 15'000 – CHF 30'000  
par année



### Soutien dans le cadre du processus

pour les Cités de l'énergie et ISO  
CHF 4'000 / CHF 10'000

Spécifique pour les régions:



- Région-Energie

Mars 2023

- Projets temporaires

Mai 2022 et mars 2023

Tous les 2 ans

# Nouvelle organisation du programme de soutien SuisseEnergie pour les communes

Spécifique pour les régions:

- Projets temporaires  
1<sup>er</sup> mai 2022

En 2022, les quatre thèmes suivants peuvent être choisis:

<b>Smart City Innovation Projects SCIP</b> pour les communes et régions innovantes Projets gagnants : jusqu'à CHF 60'000 Idées récompensées : CHF 5'000	<b>Projets temporaires</b> pour les communes spontanées Communes : jusqu'à CHF 12'000 Régions : jusqu'à CHF 36'000	<b>Communes pionnières</b> pour les communes ambitieuses CHF 80'000 – CHF 100'000 par année
<b>Villes et communes innovantes</b> pour les communes engagées CHF 15'000 – CHF 30'000 par année	<b>Région-Energie</b> pour les activités intercommunales CHF 15'000 – CHF 30'000 par année	<b>Soutien dans le cadre du processus</b> pour les Cités de l'énergie et ISO CHF 4'000 / CHF 10'000

**Énergie solaire:** construction d'installations photovoltaïques sur le territoire communal

**Chauffez renouvelable:** systèmes de chauffage: des énergies fossiles aux énergies renouvelables

**Mobilité électrique:** développement de la mobilité électrique

**MakeHeatSimple:** système de commande à distance pour les chauffages des résidences secondaires

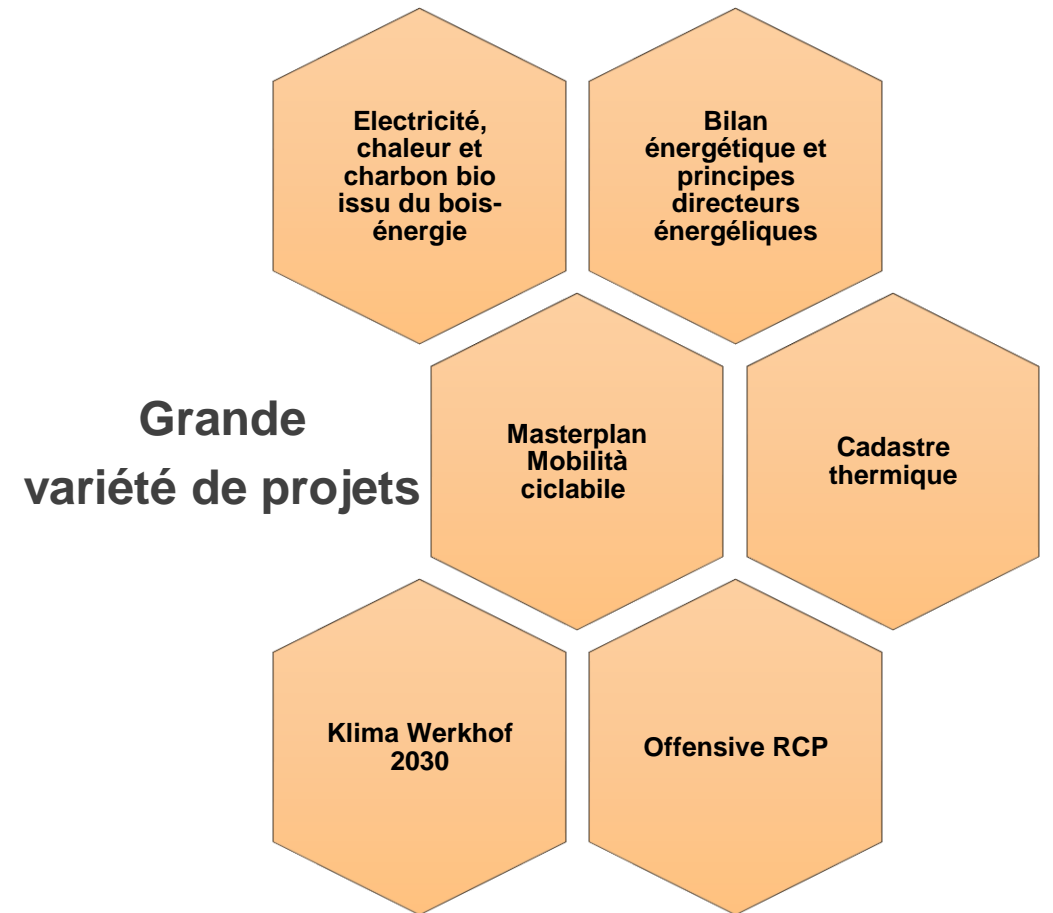
Les villes et les communes peuvent choisir **jusqu'à 2 thèmes**, les aborder lors de séances d'informations et effectuer des actions d'accompagnement s'y rapportant



# Phase de projet en cours Région-Energie – Faits et chiffres

(mise en œuvre 2022/2023)

- Au total, **32 projets** ont été déposés
  - La plupart comprennent seulement 1 projet (14x)
  - Le reste comprend 2 projets (6x) ou un maximum de 3 projets (2x)
- **9** projets concernant les bilans énergétiques et climatiques, ainsi que l'élaboration de principes directeurs (saisie possible en tant que 2e projet)
- Aperçu des projets actuellement soutenus sur le site Internet ([Download](#))

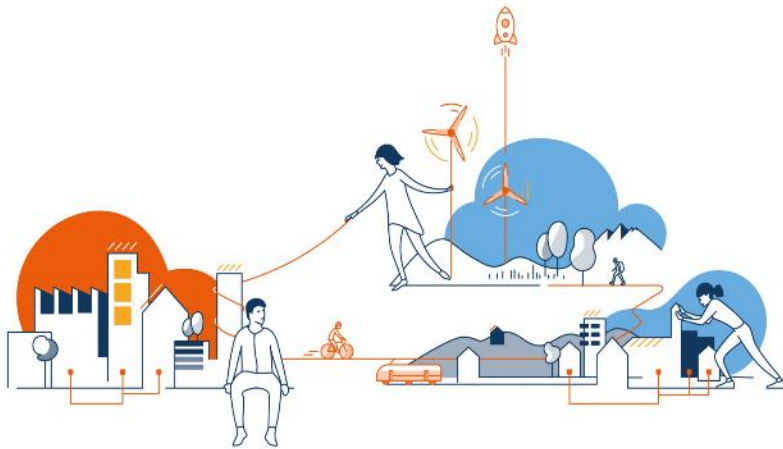




# Futur programme de soutien de SuisseEnergie

## Prochain appel à projets

- Mise au concours en mars 2023
- Date limite de dépôt de dossier: 31 juillet 2023
- Début du projet: 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Fin du projet: 31 décembre 2025

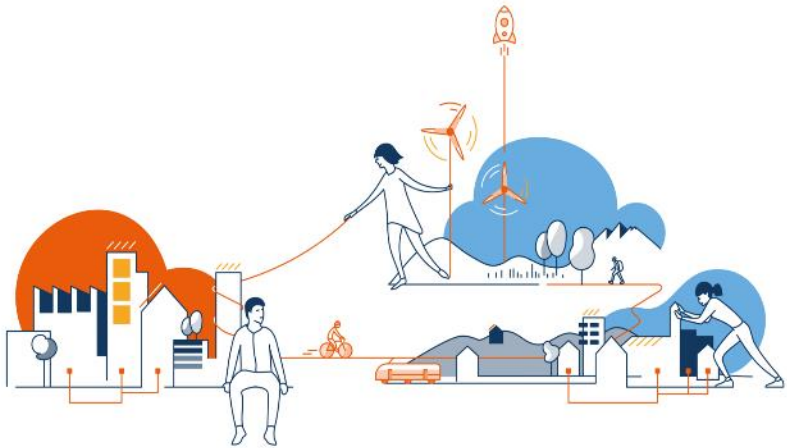


# Futur programme de soutien: Prestations

- Durée **2 ans** (exemple: soumission à partir de mars 2023 et mise en œuvre en 2024-2025)
- Contributions pour **1-3 projets**:
  - À présent **15'000 - 30'000 CHF par an**
  - Max. 40% des coûts totaux (prestations propres incluses)
- Entretien annuel avec le/la **conseiller/conseillère Région-Energie** (la Région peut mandater le/la conseiller/conseillère pour des tâches supplémentaires)



# Futur programme de soutien: Conditions



## Exigences minimales pour les organismes responsables intercommunaux:

- Périmètre **cohérent du point de vue géographique** (les exceptions doivent être justifiées)
- **Engagement formel en faveur d'une collaboration** entre les communes membres (p. ex. convention de collaboration [Lettre d'engagement], statuts, répertoire des communes membres, procès-verbal de décisions de l'assemblée des délégués, etc.)
- **Base financière** de l'institution intercommunale **garantie**
- **Bilan énergétique actuel & principe directeur** pour tout le périmètre de l'organisme responsable du projet (ne remontant pas à plus de 5 ans, sinon il s'agit d'un projet possible)

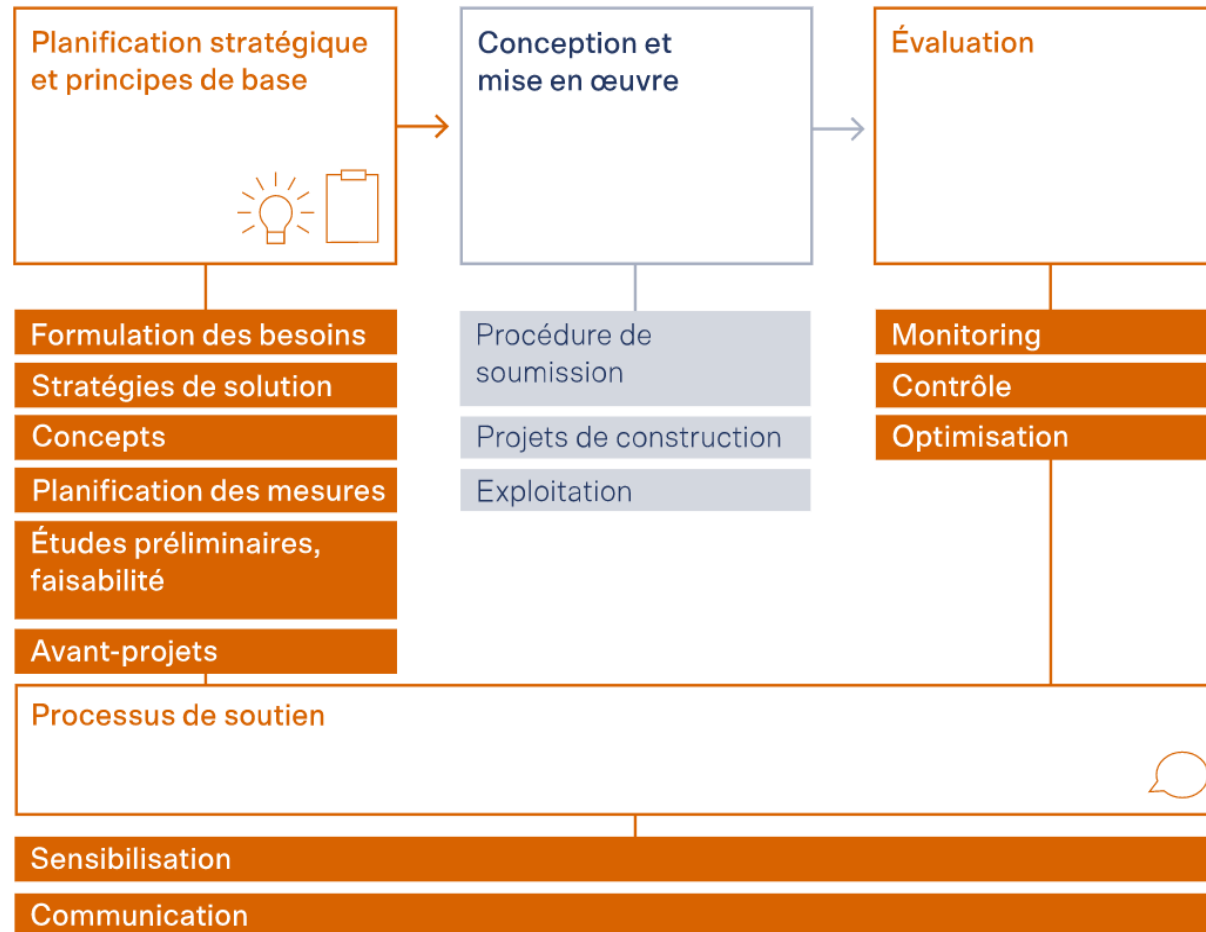
# Futur programme de soutien: Exigences relatives aux projets

## Exigences minimales relatives aux projets:

1. Projet issu des **champs d'action prioritaires** de SuisseEnergie
  - Efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables
  - Mobilité
  - Installations et processus dans le secteur de l'industrie et des services
2. Projets dans diverses phases de **planification et du monitoring**  
(voir graphique sur la slide suivante)



# Futur programme de soutien: Quelles phases de projet peuvent être soutenues?



# Futur programme de soutien: Critères d'évaluation

## Au niveau institutionnel:

- **Degré d'organisation** de la Région-Energie
- Couverture de la Région-Energie par le **périmètre d'action des projets** (entité géographique)

## Au niveau du projet:

- Etendue et qualité des **effets prévisibles du projet prévu**, en particulier en ce qui concerne l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la réduction de CO<sub>2</sub>
- **Qualité** du contenu **du dossier**
- Jusqu'à 25 Régions-Energie ayant soumis les meilleures propositions de projet seront soutenues
- Conclusion: prestations et conditions similaires à 2021 / légères adaptations des documents

# Leçons tirées du dernier programme de soutien

- Consulter attentivement les documents de base: **Aide-mémoire et guide** avec les informations principales, disponibles en tout temps sous  
<https://www.local-energy.swiss/fr/programme/projektfoerderung/energie-regionen.html#/>
- Aucun **projet d'infrastructure** n'est encouragé, y c. **les infrastructures et les outils IT**
- Les taux horaires doivent être **mentionnés** sur les offres et être **compatibles** avec les évaluations de l'OFEN
- Les textes sur le portail pour le dépôt de la demande doivent être **concis** (aucun texte superflu)



## Informations détaillées : Aide-mémoire et guide

Les informations détaillées sur les conditions de soumission, les critères d'évaluation et les formalités relatives au dépôt de l'offre figurent **dans l'aide-mémoire. (pdf)** Veuillez lire **le guide (pdf)** relatif à l'encouragement avant de soumettre votre offre. Le guide explique plus en détail comment remplir les documents, comment déposer une demande de subvention et montre des exemples de projets donnant droit à une subvention.

Vous trouverez d'autres documents **dans l'Espace de travail.**

**Demander une subvention**

Faites votre demande de subvention **ici.**

Toutes les informations importantes se trouvent sur le site Internet du **programme de soutien Région-Energie**

# Les villes, les communes et les régions peuvent postuler...

- **Les villes, les communes et les régions** ont un rôle déterminant à jouer pour atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 et de l'Accord de Paris sur le climat.
- « SuisseEnergie pour les communes » leur apporte un soutien à l'aide de différents programmes de soutien dans les domaines suivants: **efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables, mobilité, installations et processus.**





SuisseEnergie  
pour les communes

Région-  
Énergie

# Des questions?